

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 43 (1955)

Heft: 832

Artikel: Alliance de sociétés féminines suisses

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-268578>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

E 1486

J. A.



Bibliothèque Publique et Universitaire de GENEVE

-2. DEC. 1955

3 DÉCEMBRE 1955 — GENEVE

QUARANTE-TROISIEME ANNEE — N° 832

Le Mouvement Féministe

Paraît le premier samedi de chaque mois

Compte de chèques postaux I. 943

FONDATEUR DU JOURNAL
Emilie GOURD

RÉDACTION
M^{me} WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges

ADMINISTRATION ET ANNONCES
M^{lle} Renée BERGUER, 7, Pl. du Pt-Saconnex

Organe officiel
des publications de l'Alliance
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.-- (ab. min.)
Abonnement de soutien 8.--
Le numéro 0.25

Les abonnements partent de n'importe quelle date

Tout ce qui tend à rendre les citoyens insoucians de l'usage des droits politiques, tend également à engourdir les plus nobles facultés.

Charles Pictet-de-Rochemont

CONGRÈS DE COLOMBO

Cinquantième de l'Alliance internationale des femmes (suite)

Dans notre numéro du 5 novembre, l'auteur de cet article a parlé des travaux des commissions d'éducation, de l'économie, de la paix et des relations internationales.

Morale

Les problèmes que posent la traite des femmes et l'exploitation de la prostitution d'autrui déchirent le monde entier. Il fut parlé longuement des maisons de tolérance qui constituent la plus puissante incitation à la traite des femmes et qui permettent de supposer l'existence d'une morale différente pour l'homme et la femme.

Aussi l'assemblée a-t-elle voté une résolution demandant la suppression des maisons de tolérance, dans tous les pays où elles existent encore et une résolution particulière a été adressée au gouvernement argentin pour qu'il revienne sur sa décision de rouvrir les « maisons », décision qui est contraire à la convention internationale, signée aussi par l'Argentine, sur la suppression de la traite des femmes et l'exploitation de la prostitution d'autrui. Un vote identique a été formulé à l'adresse du gouvernement de Singapour qui, depuis quelque temps, discute de l'opportunité de rouvrir les « maisons ».

Les travaux de cette commission se sont clos sur le problème des relations sexuelles entre les jeunes, problème qui doit être abordé et résolu en tenant compte des nouvelles conceptions de la vie et de la mentalité particulière de la jeunesse moderne.

Commission juridique

Les journées des participantes à cette commission furent bien remplies. Elles avaient comme objet d'étude l'égalité politique de la femme. Cette question a mis les représentantes suisses dans une position d'infériorité très gênante. Nous partageons cette position avec les femmes de l'Afghanistan, de l'Arabie saoudite, de Costa-Rica, de l'Égypte, de l'Éthiopie, du Honduras, de l'Iran, de l'Irak, de la Jordanie, du Nicaragua et du Yémen. Pas de commentaire sur ce thème, à vous, chères lectrices, d'en tirer les conclusions.

Le système matrimonial dans le droit commun et le droit de la femme mariée d'exercer une profession indépendante, étaient les autres questions posées par la commission juridique qui occupa la plus grande partie de ses séances à l'étude de l'égalité juridique des époux, juste avant, pendant le mariage et après sa dissolution. Cette égalité avait été votée par la Commission de l'ONU du statut de la femme, et cela fut modifié ensuite dans le pacte d'application de la Déclaration des droits de l'homme. Ce pacte, en effet, ne parle plus d'égalité, mais d'orientation vers l'égalité des époux.

Cette modification a été blâmée dans les milieux féminins du monde entier, aussi l'Alliance internationale a-t-elle adressé à l'Assemblée générale des Nations Unies un postulat pour que celle-ci se décide en faveur du texte original.

A nos abonnés

De nombreux abonnés ont bien voulu répondre avec la plus grande promptitude à l'appel que nous avions adressé dans le numéro du 5 novembre; nous les remercions chaleureusement d'avoir bien voulu verser le montant de l'abonnement 1956, afin d'épargner un gros travail à notre administratrice au moment des fêtes. A ceux qui n'ont pas encore rempli le bulletin vert et expédié la somme, nous réitérons notre appel, les assurant d'avance de notre gratitude pour leur complaisance et leur fidélité.

Election du comité

Le Congrès se termina par les objets ordinaires de caractère administratif, l'élection du nouveau comité à la tête duquel a été élue, à l'unanimité, la Danoise Esther Graf. M^{me} Antonette Quinche, de Lausanne, vice-présidente de l'Association suisse pour le suffrage féminin, a été confirmée dans son rôle de secrétaire honoraire du comité exécutif.

Cette réunion mondiale fut un magnifique succès. La presse et la radio de toutes les nations la suivirent avec une extrême attention et la commentèrent très favorablement. Le succès est dû aussi à la parfaite organisation, œuvre des femmes de Ceylan. Celles-ci, cordiales, généreuses, d'une hospitalité au-dessus de tout éloge, ont invité à se rencontrer dans leur paradis plus de cent femmes vouées à la même cause: la femme noire, timide, dans son étrange costume de coton, portant sur la tête un extraordinaire turban; la souriante et joviale Haïtienne, avec ses yeux verts comme l'émeraude; la fragile Philippine, dans son costume aux manches papillon, qui cachait sous son corps menu, un courage et une impulsivité extraordinaires; la solide représentante de l'Islande, image de la santé, qui rappelait, avec son teint blanc et rouge, le vent glacé de son pays; l'Anglaise, témoin du temps héroïque des suffragettes; la bouillante et indomptable Irakienne...

Femmes de tous les pays, de toutes les races, de religion et de coutumes diverses, entourées par les femmes du Pakistan, de l'Inde, de Ceylan, de Malaya, femmes splendides, charmantes, aux dents blanches comme l'ivoire, cheveux noirs comme l'ébène, la peau brûlée par le soleil tropical, enveloppées de leurs merveilleux sâhris aux ondoyeurs drapés qui fondent la silhouette féminine avec la nature, dans une inoubliable harmonie de gestes et de couleurs.

P. Molo-Rolandi

Du nouveau en Ethiopie

Miss T. Andren, économiste norvégienne fut envoyée en 1953 à Addis Abeba, en exécution du programme de l'assistance technique de la FAO. Dès son arrivée, elle commença à étudier les formes de la vie familiale en Ethiopie afin d'adapter son enseignement aux besoins particuliers de ses étudiants et de leur pays. Elle s'intéressa surtout à améliorer les conditions de logement et à montrer comment beaucoup de familles pouvaient se tirer mieux d'affaire.

De là naquit le projet d'un « tukul » modèle. Un « tukul » est d'habitude une maison familiale ronde, composée d'une seule pièce, avec un toit de chaume ou de tôle; sa charpente d'eucalyptus est couverte d'un mélange d'argile et de paille.

Bien des gens, y compris le vice-ministre de l'éducation, s'intéressèrent au projet de Miss Andren de construire un « tukul » sur le terrain de l'école de jeunes filles de l'Impératrice Menen et ils donnèrent des conseils utiles sur les améliorations qu'il faudrait apporter au modèle.

Quand ce fut fini, la maison comprenait une salle de séjour, deux chambres à coucher, et une dépendance avec une cuisine indépendante à côté. Plus tard, s'ajoutèrent encore au projet, une installation sanitaire, un égot, un étendage pour le linge et un abri pour se baigner, le tout dans un petit enclos. Cette maison est maintenant le centre où l'on enseigne l'économie domestique à l'école.

Le 3 mars 1955, l'empereur et l'impératrice d'Ethiopie ont visité le « tukul ». Ils ont témoigné du plus vif intérêt pour cette nouvelle manière d'enseigner l'économie domes-

Achetez les timbres et cartes « Pro Juventute »

200^{me} anniversaire de Ch. Pictet-de-Rochemont

Le timbre de 5 centimes édité par « Pro Juventute », cette année, est à l'effigie de Charles Pictet de Rochemont. Il y a en effet deux cents ans qu'est né ce grand patriote genevois et suisse, le 21 septembre 1755.

On sait qu'il fut un des négociateurs de la République de Genève (non encore officiellement rattachée à la Confédération) au Congrès de Vienne en 1814 et 1815, et plénipotentiaire de la Suisse au Traité de Paris, après l'épisode du retour de Napoléon aux Cent Jours.

C'est là qu'il obtint, par des démarches patientes et opiniâtres, ce qu'il appelait le palladium, le manteau de protection qui devait tenir notre petite patrie à l'abri des grands conflits qui risquaient de mettre l'Europe à feu et à sang, c'est là qu'il obtint par les grandes puissances, la reconnaissance de la neutralité suisse.

« Les Puissances signataires de la déclaration du 20 mars font connaître... que la neutralité et l'inviolabilité de la Suisse, ainsi que son indépendance de toute influence étrangère, est conforme aux véritables intérêts de la politique européenne. »

Pour cette protection dont nos enfants ont bénéficié, nous nous devons de répandre cette effigie à profusion; donc, nous devons acheter les timbres « Pro Juventute » généreusement, la reconnaissance l'exige et nous comptons que les mères de famille ne boudront pas à cette requête.

D'autre part, lorsque Pictet de Rochemont eut accompli ces grandes missions diplomatiques, ses concitoyens voulurent le remer-



cier d'une façon tangible, par un service d'argenterie. Il refusa le service, mais accepta l'argent, avec lequel il demanda la permission de créer des écoles dans les nouvelles communes que de Traité de Turin cédait à Genève, pour lui permettre de désenclaver les terres genevoises isolées dans les territoires du roi de Sardaigne. Ce sont les communes réunies que nous connaissons bien. A cette époque, en effet, l'instruction primaire obligatoire n'existait pas encore. Pictet de Rochemont voulut ainsi accueillir la nouvelle jeunesse genevoise en lui offrant le bienfait de l'instruction. On voit que ce grand patriote était animé déjà du même esprit qui inspire l'actuelle fondation « Pro Juventute ».

Noblesse oblige, la population de Genève doit faire un effort spécial pour que la vente « Pro Juventute » de décembre, soit un succès.

ALLIANCE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

Nouvelles brèves

L'assemblée des déléguées de l'Alliance se tiendra en 1956 à Genève, les 5 et 6 mai prochains. Nous vous prions de réserver cette date dès aujourd'hui.

Le Bar laitier de l'OLMA a obtenu un grand succès. De toutes parts, on nous félicite d'avoir pris cette initiative.

Mlle Maria-Erna Furrer, qui a une connaissance étendue des questions sociales et une grande pratique administrative, est entrée, le 16 septembre, comme 3^{me} secrétaire au Secrétariat féminin suisse. Elle s'occupera surtout du département des professions féminines, dont elle partage la responsabilité avec Mlle Gabriel.

Nous avons envoyé une documentation importante à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail en complément de notre requête du 15 janvier 1954 sur le salaire égal pour un travail de valeur égale.

tique et ils ont exprimé l'espoir que des « tukuls » du même modèle seraient construits, dans d'autres écoles d'Ethiopie. Un double de ce « tukul » a été montré à l'Exposition nationale de novembre, pour le 25^{me} anniversaire du règne.

A la demande du gouvernement éthiopien, l'engagement de Miss Andren en Ethiopie a été prolongé pour une période de deux ans.

(Technical Assistance News Letter, d'après le Bulletin du Conseil international des femmes.)

En l'honneur des ses vingt-cinq ans de règne, l'empereur Haïlé Sélassié a octroyé les droits politiques aux citoyens de l'empire. Les femmes bénéficieront-elles de cette mesure? On l'espère.

Assurance vieillesse et survivants

Dans une lettre adressée au Département fédéral de l'intérieur, nous avons appuyé la proposition d'étendre le paiement de la rente transitoire à toutes les personnes qui en étaient privées jusqu'ici.

Ventes à tempérament. Mme V. Degoumois, 4, rue Le Fort, Genève, veut bien se mettre à la disposition des associations intéressées pour traiter ce sujet dans leur milieu. Il est bon de compléter dans ce sens la liste de la Société suisse d'utilité publique que nous avons adressées à nos associations.

Une nouvelle *Commission sociale* vient d'être créée sous la présidence de Mme N. Morrell-Vögtli, membre de notre comité. Ont accepté d'y collaborer: Mlle H. Bächler, Täufelen-Berne, Mlle Cornaz, Genève, Mme Degoumois, Genève, Mme Künzler-Bodmer, Hérisau, Mlle R. Leutenegger, Zurich. Mlle M.E. Furrer y représente le secrétariat.

Nominations dans les commissions

Mlle Danielle Bridel, avocate, Berne, a été nommée membre de notre *commission juridique et des assurances*, laquelle déplore d'autre part la démission de Me E. Kammacher et de Mme Karbacher-Werenfels.

Mme A. Rigling, dr jur., qui assumait jusqu'ici la présidence de notre *commission « salaire égal pour un travail de valeur égale »*, a bien voulu accepter d'assumer définitivement cette charge. Mlle T. Spalinger, dr phil., a été nommée membre de cette commission.

Commissions fédérales

Ont été nommées comme représentantes de l'Alliance: auprès de la *Commission nationale de l'UNESCO*: Mme H. Guinand-Cartier, Genève, auprès du *Comité national de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)*: Mlle M.L. Oetli, Zurich.

Alliance de sociétés féminines suisses

Union suisse pour la protection des civils. Notre présidente, Me Denise Berthoud, Neuchâtel, et Mme E. Peyer-von Waldkirch, Schaffhouse, ont été nommées membres du comité de cette organisation, dont Mme G. Haemmerli-Schindler continue à être vice-présidente.

Semaine suisse. Mme E. Carrard, présidente de notre commission économique, a été nommée vice-présidente de cette organisation, dont elle fait partie depuis de nombreuses années en qualité de déléguée de l'Alliance.

Nouveaux membres individuels de l'Alliance : Mlle Krebs, Neuchâtel, Mlle Ozeret, St-Gall, Mme Eva Scheller-Oschwald, Amsterdam, Mme Claire Hegg, Tel-Aviv, Mlle M. Weidmann, Tel-Aviv, Mme A. Moll-Obrecht, Grenchen, Mme Martenet, Neuchâtel.

Nouvelles internationales

Le Comité exécutif du Conseil international des femmes se réunira à Venise du 19 au 21 avril 1956.

La guerre au visage hideux et ceux qui cherchent à réconcilier les hommes

Martyre et Héroïsme des femmes de l'Allemagne orientale, récit succinct des souffrances de la Silésie en 1945-1946, tel est le titre d'un recueil de documents, aux éditions « Le Christ en marche », à Munich.

Dans sa préface, l'évêque Joseph Ferchen, évêque coadjuteur de Cologne, écrit : « Seul survivant des évêques silésiens, j'ai vécu l'invasion des ennemis de l'Est en témoin oculaire jusqu'à mon expulsion en l'année 1946, et je peux confirmer que tout ce que contiennent ces documents s'est véritablement passé et que des choses plus cruelles et plus terribles encore sont entrées dans le fond des cœurs et resteront ignorées dans l'éternel silence des morts... »

Ces pages sont en effet bien affreuses à lire et nous ne mettons nullement en doute la situation évoquée, ni les événements relatés.

— A qui bon, diront certains, remuer toutes ces horreurs ?

— A rappeler que la guerre est un monstre hideux et qu'il ne faut pas la laisser renaître. N'ayons aucune illusion. Ce qui s'est passé en Silésie s'est passé sur la route des armées, depuis la nuit des temps. Quand on déchaîne le guerrier, malheur aux femmes ! L'homme actuel n'est jamais complètement civilisé, sa passion, sa soif de dominer le faible n'est qu'enchaînée par les habitudes rangées de la société qui l'environne, ce cadre est-il brisé, aussitôt il se rue sur les proies qui lui sont offertes. Il ne saurait être retenu que par la discipline de fer de certaines armées, tant qu'il n'y a pas échappé et si l'armée en question lui laisse la bride sur le coup alors...

De telles lectures sont certainement salutaires pour que notre vigilance reste en éveil. Ne venons-nous pas de lire des actes de terrorisme affreux, perpétrés bien loin de la Silésie, au Nord de l'Afrique ?

Le Bidonville en deuil

Nous reproduisons un article, paru dans le périodique L'Essor, relatant l'activité dévouée jusqu'au sacrifice de la vie, de Rachel Jaquet dont nous avions annoncé le décès en septembre.

A l'heure du sang et de la haine, tandis que les bataillons débarquent en Algérie et qu'on ne place plus sa confiance qu'en la violence, une jeune protestante meurt dans la paix d'un hôpital genevois et, pour l'Eglise, étrangement, cette fin silencieuse est un appel à la charité plus puissant que toutes les prédications.

Car Rachel Jaquet a payé de sa vie l'amour qu'elle portait aux plus déshérités d'Afrique du Nord.

Venue en Algérie il y a quelques années avec une équipe du Service civil international, elle travailla à l'édification d'une école dans la banlieue algéroise. Travail de pionnier en un temps où personne n'a la curiosité ni l'envie de s'aventurer dans ces lieux de terrifiante réputation. L'école est une baraque en tôle ondulée qu'un paysan de chez nous refuserait pour ses vaches ; les écolières seront trente et bientôt soixante, petites filles privilégiées parmi les centaines de gosses qui grouillent dans la boue et les ordures du secteur.

Ayant rencontré la misère, « Rachel », comme les enfants l'appelleront bien vite, n'a plus le cœur de retourner aux beaux quartiers, boire et manger la conscience en repos, quitte à dire un bout de prière en se mettant à table. Elle choisit de rester, se voue à ceux que

DE-CI, DE-LÀ

La « Women's Freedom League » (Grande-Bretagne) a célébré, à Crosby Hall, le 13 octobre 1955, le cinquantième anniversaire de l'emprisonnement des deux premières suffragettes, Christabel Pankhurst et Annie Kenney.

A Varsovie, un musée vient d'être consacré à Marie Curie. Ce musée comporte quatre salles où sont représentés des documents, des photographies, des souvenirs illustrant la vie et les travaux de la grande physicienne.

Une collection d'appareils scientifiques authentiques, ayant servi à Pierre et Marie Curie, pour leurs premières expériences et leurs recherches sur la radio-activité, est actuellement complétée par des documents sur le développement actuel de la science et des possibilités de ses applications.

La faculté de philosophie de l'Université de Zurich a conféré la dignité de docteur en philosophie à Mlle Dorothee-Julie Schinz, maîtresse primaire à Zurich, en reconnaissance de ses travaux scientifiques concernant les oiseaux du pays.

Aussi ne peut-on qu'encourager les efforts de ceux qui cherchent à apaiser les haines des hommes. Mme Trocmé qui est chargée, avec son mari du secrétariat général du mouvement de la Réconciliation en Europe occidentale, a fait récemment une tournée de conférences en Suisse. Elle a fréquemment séjourné au Maroc, le Pasteur Trocmé a créé en Algérie un foyer de Réconciliation, ils essayent de recueillir une information équitable et sûre afin d'éviter les malentendus qui créent les haines et aboutissent aux conflits sanglants.

Les Suisses sont évidemment tenus de ne pas prendre parti dans ces pays qui furent des colonies et où nombre de nos compatriotes exercent leur profession sous la protection de gouvernements européens, mais ils ne peuvent qu'encourager les hommes et les femmes de bonne volonté qui s'efforcent de rapprocher les points de vue, qui tentent de faire tomber les préjugés, qui provoquent des échanges d'opinion afin que les problèmes se règlent pacifiquement et non pas dans une lutte armée qui entraîne toujours tant de souffrances pour les populations civiles et pour les innocents.

Ecole Lémania

LAUSANNE

Maturité, baccalauréats
Diplômes de commerce et de langues
Classes préparatoires
dès l'âge de 10 ans

le Seigneur a mis sur son chemin, devient l'institutrice du bidonville.

Apprendre la couture, le tricot, les rudiments du calcul, du chant et du français à toutes ces fillettes qui n'en savent au début pas un seul mot, ce n'est pas une petite affaire ! Quelle activité dans cette classe qui éditait, elle aussi, son petit journal, « L'Hirondelle », et où, chose extraordinaire, une machine à tricoter avait fait son apparition, ce printemps... Peu à peu ces enfants laissées pour compte par la société civilisatrice, retrouvent leur dignité. Elles viennent en classe propres et à peu près vêtues grâce à des collectes de vêtements.

L'été dernier, Rachel avait emmené ses filles en France et en Suisse. Pour qui connaît la méfiance légitime des Arabes à l'égard des « œuvres » européennes, ces parents laissant partir leurs enfants !

Heureusement, Rachel n'est pas seule à la tâche. Quelques chrétiennes, catholiques ou protestantes, quelques musulmanes collaborent avec elle, mettant résolument de côté tout ce qui divise, cherchant tout ce qui unit ; et cette lutte contre la misère, l'analphabétisme et le racisme se poursuit aujourd'hui en dépit des raidissements et de la terreur ;

Pour les anniversaires genevois de décembre

Des livres à offrir

En ce début de décembre, où le souvenir de la Mère Royaume s'étale en gourmandises aux vitrines des confiseurs, parmi des flots de rubans rouges et jaunes, n'oublions pas d'autres citoyennes qui ont servi leur petite patrie de manière différente. Nous pensons à notre poète, Mme Cuchet-Albaret, dont on n'oublie pas Le Message de la Cité et dont nous annonçons dans ces colonnes, le volume de vers qui sort de presse.

Son inspiration poétique stimule toujours l'amour vrai, le dévouement pour le pays et non pas le nationalisme égoïste. Vous trouverez encore des échos de l'Escalade dans

Le jardin retrouvé

Ce volume clôt la série des poèmes intitulés Au Pays des Petites Joies.

On dirait que l'auteur s'est recueillie, qu'elle a médité sur le bonheur humain et concluant que Dieu donne un Eden dans le plus humble des jardins, elle a sonné les cloches argentines de ses rimes.

Elle rappelle ainsi l'attention des cœurs sur la poésie qui nous entoure. Ses vers sont clairs et bien portants comme des rayons de soleil. Ils prennent source dans la nature, les brises poussent les mots qui s'épanouissent avec les fleurs ou tombent avec les feuilles.

Parfois le poète se souvient qu'elle est le chantre de Genève,

*Et là, sur la colline douce
que le lac baigne de son souffle,
une ville au front de rayons.
Elle est le carrefour des routes
millénaires qui s'en vont toutes
porter son message profond
au grand sud, au septentrion.*

*Elle est croyante, ferme, au pied
de sa lucide cathédrale
où le message fut prêché
tout amour dès les anciens âges,*

La Maison des Charmilles

L'Association auxiliaire de la Maison des Charmilles, qui s'intéresse, on le sait, à l'éducation d'enfants ayant besoin d'un climat de sécurité, a perdu l'an dernier trois membres de son comité : M. le Dr Flournoy, M. Lavoire et le juge Pierre Jeanneret. Mlle Blanche Richard, juge assesseur à la Chambre pénale de l'enfance, et présidente de l'Association, rendit hommage au dévouement des disparus et présenta l'activité de l'année écoulée. L'assemblée nomma, pour compléter le comité, le juge Roland-Berger, Mme Bl. Siorcier, M. P. Engel, les docteurs Chesni et Haccius. Mme Bl. Richard fut confirmée dans son mandat de présidente.

L'assistance écouta ensuite avec un vif intérêt parler M. W. Cougnard, ancien juge à la Cour de Justice, qui préside actuellement l'association bénévole de patronage aux détenus libérés et qui fut créée en 1954. Nous

leur pauvre effort pèsera plus dans le destin de l'Algérie que tous les bataillons de France et de Navarre.

Avril 1955 : Rachel est si épuisée par ce don total d'elle-même et par la souffrance qu'elle assume sans répit, que ses collègues veulent l'obliger à rentrer en Suisse. Elle refuse énergiquement, fait même des projets pour la création d'une seconde école, décide d'habiter une cabane du bidonville pour être plus près des siens. Viennent les grandes vacances ; on monte une véritable cabale pour l'empêcher de revenir en septembre. Sa santé est en jeu ; mais au fond d'elle-même, elle sait bien qu'elle ne peut pas abandonner Bérardi : « Je penserais sans cesse à mes gosses et je ne pourrais pas dormir en paix » nous disait-elle il y a un mois. Or, il a plu au Seigneur de lui accorder le seul vrai repos.

Et maintenant, j'entends certains amis, troublés un moment dans leurs opinions sur la situation algérienne par le témoignage silencieux de Rachel :

— Las ! qu'est-ce que je vous disais : vous voyez bien que c'est folie de vouloir vivre dans ce milieu, que vous n'y tiendrez pas le coup. Toutes vos idées sont très généreuses, mais c'est un idéalisme qui vous tuera...

Nous pensons aussi à Anna Eynard-Lullin qui, aux côtés de son mari, assista au Congrès de Vienne ; quoiqu'elle ne siégeât pas parmi les diplomates, elle réussit à intéresser au sort de la petite république genevoise Lord Castle-reagh, envoyé de Grande-Bretagne, fort peu enclin, au début, à considérer favorablement les vœux des Genevois. Nous reviendrons sur l'importante biographie qu'Aluille vient de consacrer à notre concitoyenne, mais si vous cherchez à offrir un livre dont le sujet cadre opportunément avec nos anniversaires genevois de décembre, choisissez par Aluille, Anna Eynard-Lullin et l'Epoque des congrès et des révolutions — Ed. Paul Feissly, Lausanne.

On retrouve dans Voiliers cet appel d'ailleurs qui fait dépasser à Emilia Cuchet-Albaret les frontières du jardin :

*Ils ont en eux ce feu de vivre
qui les force de rive en rive
stridents, insistants, à héler
ceux que l'amour de l'aventure
ensorcelle de fièvre obscure
et que l'inconnu fait rêver.*

Avoir ce livre entre les mains, est tenir une clef qui ouvre sur une intimité de tendresse, de fantaisie et d'humour. Le maître imprimeur Jean Bron, de Lausanne, lui a donné de bien belles pages où s'insèrent des reproductions d'estampes japonaises, un attrait certain pour l'amateur de livres).

J'ai goûté l'exotisme occidental que le rapprochement ajoute aux images du Japon.

¹⁾ Rappelons toutefois, à propos de la note publiée à la fin du livre, concernant les estampes, que la perspective fut enseignée au Japon, dès le XVI^e siècle, dans les collèges fondés par les jésuites et que, même après les persécutions du christianisme et avant l'ouverture de l'ère Meiji, des traités de perspective furent publiés dans ce pays en 1709 et 1722.

Kikou Yamata

avons signalé l'an dernier la réorganisation du service officiel, à la tête duquel se trouve M. Widler, avec ses auxiliaires, Milles Keller et Porte, assistantes sociales. Il semble que le travail accompli depuis cette réorganisation, par le service officiel, secondé par l'association privée, donne des résultats satisfaisants.

La Commission du statut de la femme de l'ONU tiendra ses assises du 13 au 28 mars 1956 à Genève.

D'après une statistique de l'ONU, la Suisse est le pays d'Europe où le coût de la vie a subi le plus faible renchérissement. De 1948 à 1954, l'augmentation a été de 45 % en France, 44 % en Norvège, 35 % en Grande-Bretagne, 31 % en Suède et en Espagne, 25 % au Danemark, 7 % en Belgique et en Hollande. Pour la Suisse, elle n'a été que de 6 %.

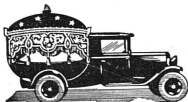
En effet, le sacrifice de Rachel serait vain s'il ne nous persuadait d'une façon pressante que la vie en bidonville est inhumaine, qu'elle ne peut mener qu'à la maladie, au désespoir ou à la révolte. Alors, jusqu'à quand trouvera-t-on normal que des milliers d'êtres vivent ainsi ?

Eric de Saussure

N.B. — Actuellement, le bidonville de Bérardi, environ 8000 habitants, possède deux classes, dont une de garçons, un dispensaire et une sorte de bureau d'assistance sociale. Un comité de quartier, composé d'hommes du bidonville, apprend peu à peu à administrer la cité ; ce sont là les réalisations dues au groupe des bonnes volontés dont Rachel faisait partie. L'on ne saurait plus douter de l'efficacité de semblables ministères de « présence » parmi les Arabes quand on a entendu la remarque de ce jeune nationaliste à une collègue européenne : « S'il n'y a pas de cellule terroriste à Bérardi, c'est bien votre faute ».

Le cours d'information civique de la communauté de travail « Femme et démocratie » a eu lieu les 24 et 25 septembre au Gurten (Berne) sous la présidence de Dr I. Somazzi et a été fort bien fréquenté.

Les cours suivants se succéderont : Liberté économique, base de la liberté démocratique, par le Dr Gawronski (Berne), Psychologie de la vie en commun, par Tina Keller, dr en médecine (Zurich), Dix années d'activité aux Nations Unies, par Leila Doss, Radiospeaker de l'ONU à Genève.



POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 24.62.00 permanent

EN CAS DE DÉCÈS

à l'adresse ou téléphone de suite à l'adresse ci-dessus FORMALITÉS GRATUITES